



La compétition entre l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis se précise

Bertrand BESANCENOT

Ambassadeur de France au Qatar (1998-2002) puis en Arabie saoudite (2007-2016). Spécialiste du Moyen-Orient. Conseiller diplomatique du gouvernement depuis 2017. Membre du conseil d'administration du Comité d'études de défense nationale (CEDN), éditeur de la *RDN*.

L'Arabie saoudite vient d'amender sa réglementation concernant les importations des autres pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCEAG), en excluant désormais des tarifs préférentiels entre pays membres, les biens produits dans les zones franches ou utilisant des composants israéliens.

Cela vise essentiellement les Émirats arabes unis (EAU), qui constituent actuellement le « *hub* » régional du commerce et des affaires.

Même si les deux pays sont des alliés proches, cela ne les empêche pas en effet d'être en concurrence pour attirer les investisseurs internationaux, mais aussi d'avoir des politiques distinctes à l'égard, en particulier, d'Israël, de la Turquie et du Yémen.

En réalité, le royaume saoudien cherche à diversifier son économie et à réduire sa dépendance au pétrole tout en fournissant des emplois à ses jeunes dans de nouveaux secteurs (plutôt que dans l'administration).

C'est ainsi que Riyad exclura aussi de l'accord tarifaire entre pays du CCEAG les biens produits par des sociétés dont moins de 25 % de la main-d'œuvre est locale, de même que les productions industrielles dont la valeur ajoutée locale serait inférieure à 40 %.

Par ailleurs, tous les biens produits dans les zones franches de la région ne seront pas considérés comme produits localement. De même, les biens produits en Israël ou détenant des composants israéliens ne bénéficieront pas, en Arabie saoudite, du tarif préférentiel du CCEAG.



Or, les zones franches sont précisément un atout majeur des EAU, qui par ailleurs ont signé, en mai dernier, un accord tarifaire avec Israël visant à développer les affaires entre les deux pays.

Déjà, en février 2021, l'Arabie saoudite avait annoncé qu'elle ne signerait plus de contrats gouvernementaux avec des sociétés dont le siège régional ne serait pas dans le royaume, alors que, jusqu'à présent, Dubaï abrite le siège de la plupart des compagnies étrangères actives dans la région.

Enfin, l'Arabie saoudite et les EAU viennent de s'opposer ⁽¹⁾ lors de la dernière réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétroles (OPEP +) sur l'accord accroissant de 2 millions de barils par jour la production pétrolière du cartel à partir du mois d'août jusqu'à la fin de l'année (qu'Abou Dabi refuse).

En bref, si l'Arabie saoudite et les EAU demeurent des alliés stratégiques, les divergences politiques et commerciales deviennent de plus en plus apparentes. Cela ne devrait pas surprendre quand on sait que la « Vision 2030 » saoudienne s'inspire, en réalité, du modèle émirien et vise à développer dans le royaume des secteurs (tourisme, culture, énergies renouvelables, environnement...) qui étaient jusqu'à présent le quasi-monopole des EAU – et du Qatar.

La compétition au sein du CCEAG devient donc patente, ce qui peut être stimulant, mais aussi constituer des sources de friction, d'autant plus que certains choix politiques – à l'égard d'Israël, de la Turquie, du Yémen, voire de la Syrie – ne sont plus totalement convergents entre les deux *leaders* du CCEAG. ♦

⁽¹⁾ « Une réunion de l'OPEP + annulée sur fond de tensions avec les Émirats », *France 24*, 5 juillet 2021 (www.france24.com/).